

**Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information 2023-2024**

## Général - sans mention

Matière	Enseignant-e-s	Semestres				examens	heures de	sector
		23	24	24	25			
A	P	A	P					
<b>Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS</b>								
Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyermann	A. Bécue			O	4	39
Compliance	L. D'Errico					O	3	28
Cybercriminalité et cyberpouvoir	S. Ghernaoui					E	6	56
Droit des télécommunications	S. Bondallaz					O	3	28
Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli				O	4	38
Enjeux juridiques à l'ère numérique	A. Tamò-Larrieux					O	3	28
Informatique et réseaux	F. Breitinger					E	3	28
Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Valceschini					O	1	12
Introduction à la programmation (Python)	A. Villa					E	6	56
Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois				E	5	45
Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel					E	3	28
Numérisation et identités dans la société de l'information	OD Jaquet-Chiffelle					O	6	56
Programmation orientée objet (Python)	A. Villa					E	3	28
Propriété intellectuelle et internet	P. Gilliéron					O	3	28
Protection des données	S. Métille					E	6	56
Trace numérique et investigations	T. Souvignet					O	3	28
Visualisation de données	I. Pante					V	3	28

Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient :

- une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et
  - une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module

Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS					23	24	25			
					A	P	A	P		
Advanced Programming	S. Scheidegger						Vmn	6	56	HEC
Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy						O	8	112	ESCE
Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy						Vcn	6	56	ESCE
Analyse économique du droit	L. Bieri						O	6	56	Dro
Audit des systèmes d'information de gestion	E. Campos						E	3	28	HEC
Audit & Gouvernance IT	Y. Borboën						Vmn	6	56	HEC
Audit externe	P. Delaloye						E	6	56	HEC
Biometrics	S. Marcel						E	3	28	ESCE
Blockchain and Crypto Economy	S. Ivliev						E	3	28	HEC
Business and IS Design	C. Legner						E	6	56	HEC
Cloud and Advanced Analytics	M. Vlachos						E	6	56	HEC
Criminalité sur internet	S. Caneppele						O	3	28	ESCE
Cybersécurité et intelligence économique	S. Ghernaoui						E	6	56	HEC
Data Mining and Machine Learning	M. Vlachos						E	6	56	HEC
Data Science in Business Analytics	N. Tagasovska						Vmn	6	56	HEC
Datation et chronologie	C. Weyermann						V	3	28	ESCE
Digital government transformation	T. Mettler						Dei	3	28	Idhe
Digital Strategies and Innovation	S. Misonnier						E	6	56	HEC
Digitalization and Taxation	V. Chand						O	3	28	Dro
Droit aérien	F. Schubert						O	3	28	Dro
Droit commercial	A. Richa						E	6	56	HEC
Droit de la concurrence suisse et européen	V. Martenet	A. Heinemann					O	6	56	Dro
Droit de la consommation	AC Fornage						Vmn	6	56	Dro
Droit des obligations approfondi (donné un semestre s/3 : présentation 2024P   2025A)	A. Morin						E	6	56	Dro
Droit du travail	R. Wyler						O	6	56	Dro
Droit pénal économique/DPA	A. Macaluso						E	6	56	Dro
Economic Growth	T. Rotesi						E	6	56	HEC
Entraide judiciaire internationale en matière pénale °	A. Macaluso						E	3	28	Dro
Epistémologie, crime et criminologie	S. Baume						E	3	28	ESCE
Erreurs judiciaires	N. Dongois						O	3	28	ESCE
Finance, droit et digitalisation	P. Favrod-Coune						Vmn	3	28	HEC
Gestion du risque (MSc)	E. Fragnière						E	3	28	HEC
Information Security & Privacy	K. Huguenin						E	6	56	HEC
Innovation Law	V. Junod						O	3	28	HEC
International Commercial Arbitration	A. Bonomi	E. Lein					O	6	56	Dro
Internet Investigations	R. Overdorf						EVmn	8	112	ESCE
Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique	F. Taroni						O	4	37	ESCE
Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey						E	8	112	ESCE
Justice numérique	P. Dietschy						O	3	28	Dro
L'enquête judiciaire	JL Gremaud						O	3	28	ESCE
Les expertises, les mandats et les rapports	C. Champod						E	3	28	ESCE
Management of AI in Organizations	Y. Shrestha						E	6	56	HEC
Médiation civile et commerciale	C. Lévy						O	6	56	Dro
Microeconomics & Game Theory	C. Thoeni						E	6	56	HEC
Modes amiables de résolution de conflits en matière pénale	C. Perrier Depeursinge						O	3	28	Dro
Network and System Forensics	F. Breitinger						E	3	28	ESCE
Neurocriminology	K. Spencer Treiber						E	2	18	ESCE
Organisation et fonctionnement du système judiciaire	P. Dietschy						O	3	28	Dro
Outils de gestion, numérisation de la justice	O. Glassey						V	2	18	Dro
Policing	O. Ribaux						O	3	28	ESCE
Politique criminelle	M. Jendly						O	3	28	ESCE
Principes généraux de droit privé	E. Philippin	M. Blanc					O	6	56	Dro
Procédure civile	J. Haldy	Y. Diagne					O	6	56	Dro
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay						O	6	56	Dro
Procédure pénale/DPA °	A. Macaluso						E	6	56	Dro
Programmation avancée : interface graphiques (Python)	A. Villa						E	3	28	HEC
Propriété intellectuelle	V. Wyssbrod						O	6	56	Dro
Recherche d'information	S. Marchand Maillet						O	6	56	Unit
Risk Management	T. Meyer						Cc	3	28	EPFL/HEC
Séminaire de la Digitalisation (séminaire)	AC Fornage						V	4	37	Dro
Sport et déviance	S. Caneppele						V	3	28	ESCE
Technical and Economic aspects of Cybersecurity	M. Humbert						E	6	56	HEC
Terrorisme	S. Caneppele						E	3	28	ESCE

\* Si ces deux cours sont suivis sur le même semestre, ils ne seront validés que par une seule épreuve à 9 crédits.

Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4,0 sur l'ensemble des évaluations du module.

**Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information 2023-2024**

Mention "management de l'information"

Matière	Enseignant-e-s	Semestres				examens	crédits ECTS	heures de cours	secteur	
		23	24	24	25					
A	P	A	P							
<b>Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS</b>										
Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyermann	A. Bécue				O	4	39	ESC
Compliance	L. D'Errico						O	3	28	HEC
Cybercriminalité et cyberpouvoir	S. Ghernaouti						E	6	56	HEC
Droit des télécommunications	S. Bondallaz						O	3	28	Droit
Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli					O	4	38	Droit
Enjeux juridiques à l'ère numérique	A. Tamò-Larrieux						O	3	28	Droit
Informatique et réseaux	F. Breitinger						E	3	28	ESC
Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Valceschini						O	1	12	Droit
Introduction à la programmation (Python)	A. Villa						E	6	56	HEC
Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois					E	5	45	Droit
Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel						E	3	28	Droit
Numérisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle						O	6	56	ESC
Programmation orientée objet (Python)	A. Villa						E	3	28	HEC
Propriété intellectuelle et internet	P. Gilliéron						O	3	28	Droit
Protection des données	S. Métille						E	6	56	Droit
Trace numérique et investigations	T. Souvignet						O	3	28	ESC
Visualisation de données	I. Pante						V	3	28	Lettres

Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient :

- une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et,
- une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module.

Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS	A	P	A	P	23	24	24	25	
					23	24	24	25	

**2.1 Sous-module : enseignements obligatoires à choix pour un total de 30 crédits ECTS**

Advanced Programming	S. Scheidegger						Vmn	6	56	HEC
Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy						O	8	112	ESC
Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy						Vcn	6	56	ESC
Audit des systèmes d'information de gestion	E. Campos						E	3	28	HEC
Audit & Gouvernance IT	Y. Borboën						Vmn	6	56	HEC
Audit externe	P. Delaloye						E	6	56	HEC
Biometrics	S. Marcel						E	3	28	ESC
Blockchain and Crypto Economy	S. Ivliev						E	3	28	HEC
Business and IS Design	C. Legner						E	6	56	HEC
Cloud and Advanced Analytics	M. Vlachos						E	6	56	HEC
Cybersécurité et intelligence économique	S. Ghernaouti						E	6	56	HEC
Data Mining and Machine Learning	M. Vlachos						E	6	56	HEC
Data Science in Business Analytics	N. Tagasovska						Vmn	6	56	HEC
Digital government transformation	T. Mettler						Dei	3	28	Idheap
Digital Strategies and Innovation	S. Missonier						E	6	56	HEC
Droit commercial	A. Richa						E	6	56	HEC
Economic Growth	T. Rotesi						E	6	56	HEC
Finance, droit et digitalisation	P. Favrod-Coune						Vmn	3	28	HEC
Gestion du risque (MSc)	E. Fragnière						E	3	28	HEC
Information Security & Privacy	K. Huguenin						E	6	56	HEC
Innovation Law	V. Junod						O	3	28	HEC
Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique	F. Taroni						O	4	37	ESC
Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey						E	8	112	ESC
Management of AI in Organizations	Y. Shrestha						E	6	56	HEC
Microeconomics & Game Theory	C. Thoeni						E	6	56	HEC
Policing	O. Ribaux						O	3	28	ESC
Programmation avancée : interface graphiques (Python)	A. Villa						E	3	28	HEC
Recherche d'information	S. Marchand Maillet						O	6	56	UniGE
Risk Management	T. Meyer						Cc	3	28	EPFL/ESC
Sport et déviance	S. Caneppele						V	3	28	ESC
Technical and Economic aspects of Cybersecurity	M. Humbert						E	6	56	HEC

**2.2 Sous-module : enseignements à choix pour un total de 10 crédits ECTS**

Selon liste complète, publiée sous "module 2" du plan "Sans mention"								10		
--	--	--	--	--	--	--	--	----	--	--

Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.

Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS	A	P	A	P	A	23	24	24	25	25
						23	24	24	25	25
A	P	A	P	A						

Mémoire de Maîtrise universitaire (dans une branche du module 1 ou du sous-module 2.1)									15	
--	--	--	--	--	--	--	--	--	----	--

Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.

Pour la mention Management de l'information, l'étudiant doit au préalable satisfaire aux conditions d'admission de la Maîtrise universitaire ès Sciences en systèmes d'information de l'Université de Lausanne et avoir effectué dans le cadre du module 2 au minimum 30 crédits ECTS correspondants aux enseignements prévus dans le Plan d'études de la mention Management de l'information, le solde pouvant être choisi dans les Plans d'études des autres mentions.

**Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information 2023-2024**

Mention "renseignement et science forensique"

Matière	Enseignant-e-s	Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur	
		23	24	24	25					
A	P	A	P							
<b>Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS</b>										
Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyermann	A. Bécue				O	4	39	ESC
Compliance	L. D'Errico						O	3	28	HEC
Cybercriminalité et cyberpouvoir	S. Gheraouti						E	6	56	HEC
Droit des télécommunications	S. Bondallaz						O	3	28	Droit
Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli					O	4	38	Droit
Enjeux juridiques à l'ère numérique	A. Tamò-Larrieux						O	3	28	Droit
Informatique et réseaux	F. Breitinger						E	3	28	ESC
Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Valceschini						O	1	12	Droit
Introduction à la programmation (Python)	A. Villa						E	6	56	HEC
Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois					E	5	45	Droit
Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel						E	3	28	Droit
Numérisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle						O	6	56	ESC
Programmation orientée objet (Python)	A. Villa						E	3	28	HEC
Propriété intellectuelle et internet	P. Gilliéron						O	3	28	Droit
Protection des données	S. Métille						E	6	56	Droit
Trace numérique et investigations	T. Souvignet						O	3	28	ESC
Visualisation de données	I. Pante						V	3	28	Lettres

Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient :

- une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et,
- une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module

							23	24	24	25
							A	P	A	P
<b>Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS</b>										

**2.1 Sous-module : enseignements obligatoires à choix pour un total de 30 crédits ECTS**

Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy						O	8	112	ESC
Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy						Vcn	6	56	ESC
Biometrics	S. Marcel						E	3	28	ESC
Blockchain and Crypto Economy	S. Ivliev						E	3	28	HEC
Cloud and Advanced Analytics	M. Vlachos						E	6	56	HEC
Criminalité sur internet	S. Caneppele						O	3	28	ESC
Datation et chronologie	C. Weyermann						V	3	28	ESC
Digital government transformation	T. Mettler						Dei	3	28	Idheap
Droit commercial	A. Richa						E	6	56	HEC
Epistémologie, crime et criminologie	S. Baume						E	3	28	ESC
Erreurs judiciaires	N. Dongois						O	3	28	ESC
Information Security & Privacy	K. Huguenin						E	6	56	HEC
Internet Investigations	R. Overdorf						E/Vmn	8	112	ESC
Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey						E	8	112	ESC
L'enquête judiciaire	JL Gremaud						O	3	28	ESC
Les expertises, les mandats et les rapports	C. Champod						E	3	28	ESC
Network and System Forensics	F. Breitinger						E	3	28	ESC
Neurocriminology	K. Spencer Treiber						E	2	18	ESC
Policing	O. Ribaux						O	3	28	ESC
Politique criminelle	M. Jendly						O	3	28	ESC
Risk Management	T. Meyer						Cc	3	28	EPFL/ESC
Sport et déviance	S. Caneppele						V	3	28	ESC
Terrorisme	S. Caneppele						E	3	28	ESC

**2.2 Sous-module : enseignements à choix pour un total de 10 crédits ECTS**

Selon liste complète, publiée sous "module 2" du plan "Sans mention"								10		
--	--	--	--	--	--	--	--	----	--	--

Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.

							23	24	24	25
							A	P	A	P
<b>Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS</b>										

Mémoire de Maîtrise universitaire									15	
-----------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	----	--

Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.

Pour la mention Renseignement et science forensique, l'étudiant doit satisfaire aux conditions d'admission de la Maîtrise universitaire ès Sciences en science forensique de l'Université de Lausanne et avoir effectué dans le cadre du module 2 au minimum 30 crédits ECTS correspondants aux enseignements prévus dans le Plan d'études de la mention Renseignement et sciences forensique, le solde pouvant être choisi dans les Plans d'études des autres mentions.	08.01.2024/dsf
--	----------------

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information 2023-2024

Mention "sciences juridiques"

Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient :

- une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module
- une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module

Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS

### **2.1 Sous-module : enseignements obligatoires à choix pour un total de 30 crédits ECTS**

Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy						O	<b>8</b>	<b>112</b>	ESC
Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy					Vcn	<b>6</b>	<b>56</b>	ESC	
Analyse économique du droit	L. Bieri						O	<b>6</b>	<b>56</b>	Droit
Cloud and Advanced Analytics	M. Vlachos						E	<b>6</b>	<b>56</b>	HEC
Digital government transformation	T. Mettler						Dei	<b>3</b>	<b>28</b>	Idhea
Digitalization and Taxation	V. Chand						O	<b>3</b>	<b>28</b>	Droit
Droit aérien	F. Schubert						O	<b>3</b>	<b>28</b>	Droit
Droit de la concurrence suisse et européen	V. Martenet	A. Heinemann					O	<b>6</b>	<b>56</b>	Droit
Droit de la consommation	AC Fornage					Vmn	<b>6</b>	<b>56</b>	Droit	
Droit des obligations approfondi (donné un semestre s/3 : présentation 2024P   20	A. Morin						E	<b>6</b>	<b>56</b>	Droit
Droit du travail	R. Wyler						O	<b>6</b>	<b>56</b>	Droit
Droit pénal économique/DPA	A. Macaluso						E	<b>6</b>	<b>56</b>	Droit
Entraide judiciaire internationale en matière pénale °	A. Macaluso						E	<b>3</b>	<b>28</b>	Droit
Erreurs judiciaires	N. Dongois						O	<b>3</b>	<b>28</b>	ESC
Finance, droit et digitalisation	P. Favrod-Coune					Vmn	<b>3</b>	<b>28</b>	HEC	
Information Security & Privacy	K. Huguenin						E	<b>6</b>	<b>56</b>	HEC
Innovation Law	V. Junod						O	<b>3</b>	<b>28</b>	HEC
International Commercial Arbitration	A. Bonomi	E. Lein					O	<b>6</b>	<b>56</b>	Droit
Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique	F. Taroni						O	<b>4</b>	<b>37</b>	ESC
Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey						E	<b>8</b>	<b>112</b>	ESC
Justice numérique	P. Dietschy						O	<b>3</b>	<b>28</b>	Droit
L'enquête judiciaire	JL Gremaud						O	<b>3</b>	<b>28</b>	ESC
Médiation civile et commerciale	C. Lévy						O	<b>6</b>	<b>56</b>	Droit
Modes amiables de résolution de conflits en matière pénale	C. Perrier Depeursinge						O	<b>3</b>	<b>28</b>	Droit
Organisation et fonctionnement du système judiciaire	P. Dietschy						O	<b>3</b>	<b>28</b>	Droit
Outils de gestion, numérisation de la justice	O. Glassey						V	<b>2</b>	<b>18</b>	Droit
Principes généraux de droit privé	E. Philippin	M. Blanc					O	<b>6</b>	<b>56</b>	Droit
Procédure civile	J. Haldy	Y. Diagne					O	<b>6</b>	<b>56</b>	Droit
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay						O	<b>6</b>	<b>56</b>	Droit
Procédure pénale/DPA °	A. Macaluso						E	<b>6</b>	<b>56</b>	Droit
Propriété intellectuelle	V. Wyssbrod						O	<b>6</b>	<b>56</b>	Droit
Semaine de la Digitalisation (séminaire)	AC Fornage						V	<b>4</b>	<b>37</b>	Droit
Sport et déviance	S. Caneppele						O	<b>3</b>	<b>28</b>	ESC
Terrorisme	S. Caneppele						E	<b>3</b>	<b>28</b>	ESC

Si ces deux cours sont suivis sur le même semestre, ils ne seront validés que par une seule épreuve à 9 crédits.

### **2.2 Sous-module : enseignements à choix pour un total de 10 crédits ECTS**

Selon liste complète, publiée sous "module 2" du plan "Sans mention"

Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECIS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <→ à distance, synchrone <→ asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, **sans induire de dérogation aux Règlements d'études** (oral <→ écrit, examen <→ validation, travail individuel <→ travail en groupe, travail pratique <→ travail théorique, évaluation en présence <→ évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant·e·s sont invités à **consulter régulièrement** le présent plan d'études.

Mesure supplémentaire pour le MA en politique et management publics, le MSc en analyse criminelle et traçologie, le MA ès Lettres avec spécialisation en études française et francophone dans le contexte européen :

- modalités alternatives ou décalées dans le temps si la mobilité OUT prévue dans le plan d'études du cursus ne peut avoir lieu.